

# Opération Hauts-de-France Propres

22 – 23 et 24 mars 2019





# Qu'est-ce que l'opération « Hauts-de-France Propres » ?

L'ambition : **mobiliser le plus grand nombre de bénévoles** pour ramasser et trier un maximum de déchets qui polluent « Dame Nature »

**Dans la nature**, en pleine campagne aux bords des cours d'eau, mais aussi en agglomération

Sur un week-end, **vendredi 22** (scolaires)  
**samedi 23 et dimanche 24 mars 2019**  
et uniquement à ces dates.



EDITION 2018

# Les chiffres clés du département

Participants	2579 (dont 1083 enfants)
Poids collectés en kg	73774
Nombre de sacs	3512
Nombre de points de point de rendez-vous	99
Nombre de Communautés de Communes	19



EDITION 2019

## Les objectifs de cette 3-ème édition

- Accroître le nombre de participants sensibilisés à la protection des milieux naturels terrestres et aquatiques et **surtout mobiliser « d'autres sphères »**

**De nouveaux référents et collaborateurs, complémentaires aux Fédérations de chasse et de pêche : CPIE du Pays de l'Oise et Comité de Randonnée Pédestre**

- Poursuivre l'opération à la journée du vendredi afin de permettre aux établissements scolaires et entreprises de se mobiliser





EDITION 2019

# Qui peut organiser un ramassage ?

**Toute personne** sensible à l'environnement peut organiser un ramassage local.

Chasseurs, pêcheurs, randonneurs, agriculteurs, membres d'associations, écoles, représentants de collectivités ou d'intercommunalités ...



EDITION 2019

# Les devoirs de la personne responsable

- 1 - **Prenez contact avec l'un des référents.** Ce contact est **obligatoire** car c'est le référent qui assurera le lien avec la structure en charge de la collecte et du traitement des déchets ramassés. Il pourra également vous aider à organiser votre ramassage
- 2 - **Recueillir le matériel** pour les participants auprès de sa collectivité (diapo suivante)
- 3 - Obtenir d'éventuelles **autorisations** locales nécessaires
- 4 - Lors du départ, **fournir le matériel de sécurité** aux participants, faire signer les décharges et **informer** les participants du **protocole de ramassage et de sécurité** (remis avec la dotation)
- 5 - **Saisir les résultats** du ramassage **avant le 24 mars minuit** sur le site **[www.hautsdefrancepropres.fr](http://www.hautsdefrancepropres.fr)**



***L'organisateur d'un ramassage qui chapote un départ « Hauts de France Propres » est responsable de ses bénévoles du début à la fin du ramassage.***



EDITION 2019

# Recueil des projets

Recueil des projets impératif avant le **15 mars**

Inscrire les projets auprès de votre référent de secteur :

*Julien JOLLY, Fédération de Pêche*

*06.37.42.55.27 – [jolly.fdpeche60@orange.fr](mailto:jolly.fdpeche60@orange.fr)*



EDITION 2019

# Le recueil du matériel

*Dans la limite des stocks disponibles*

Auprès de votre Communauté de Communes :

Mercredi 20, jeudi 21 ou vendredi 22 (8h30 – 12h00 et 14h – 17h30,  
le vendredi de 08h30 à 12h)

Interlocutrice : Madame BRUDENNE, prendre rendez-vous au 03 44 09 60 55

Afin d'éviter le gaspillage, **incitez le public à ramener son matériel** (gilet jaune de la voiture, paires de gants de jardinage...).





EDITION 2019

# Le protocole de ramassage

Sont exclues de cette opération les routes départementales de classe 1 et 2 : D 932 (Noyon-Ham) et D1032 (Chauny-Noyon-Compiègne)

Le port du gilet fluorescent (orange ou jaune) est obligatoire, ne vous mettez pas en danger aux abords des routes et chemins. Le port des gants est obligatoire.

Respectez la disposition du code de la route. Pas d'intervention simultanée de chaque côté de la chaussée.

Concernant les rivières, les canaux et les étangs, il est convenu d'exclure la pente des berges et les ouvrages. Ramassage par équipe de deux personnes minimum aux abords de l'eau.



EDITION 2019

# Le protocole de tri

Nous vous conseillons de regrouper les sacs des ordures ménagères résiduelles et des déchets recyclables ramassés, en bord de voirie sur le trottoir à un emplacement facile d'accès pour le camion de collecte des déchets (voirie carrossable, éviter les rues en impasse).

- Ordures Ménagères Résiduelles : sacs noirs, en tas
- Recyclables : sacs jaunes, en tas ou bacs (fournis en fonction du projet)
- Encombrants : déchetteries, accès spécifique lors de l'opération
- Verres : conteneurs





EDITION 2019

# Comment faire connaître votre ramassage ?

Utilisez les **réseaux sociaux** (facebook, twitter...) en partageant le site qui regroupera tous les points de départ « Hauts-de-France Propres »

Déposez des **flyers** dans les lieux publics, présentoirs et accueil

Invitez également les **associations locales** de votre commune

Affichez sur les **vitrites** et panneaux d'affichage municipaux

Informez la **presse locale** et votre **municipalité**

Enfin, n'oubliez pas la **photo souvenir** !



EDITION 2019

# Le site internet

Toutes les infos et les lieux de rendez-vous seront indiqués sur

[www.hautsdefrancepropres.fr](http://www.hautsdefrancepropres.fr)





EDITION 2019

# Vos référents départementaux

Marie-Astrid LECOMTE Fédération des Chasseurs – 06 26 25 06 86 – [ma.lecomte@fdc60.com](mailto:ma.lecomte@fdc60.com)

Charline GLOAGUEN Fédération des Chasseurs – 03 44 19 40 47 – [decouvertes.nature@fdc60.fr](mailto:decouvertes.nature@fdc60.fr)

Julien JOLLY Fédération de Pêche – 06 37 42 55 27 – [jolly.fdpeche60@orange.fr](mailto:jolly.fdpeche60@orange.fr)

Hervé BOUCHU Comité de Randonnée Pédestre – 07 83 98 47 84 – [bouchu.herve@orange.fr](mailto:bouchu.herve@orange.fr)

Marc BALDECK CPIE des Pays de l'Oise – 06 31 01 26 76 – [m.baldeck@cpie.fr](mailto:m.baldeck@cpie.fr)

## Référent Régional

Jean PILNIAK, 06 72 88 98 22 – [jean.pilniak@orange.fr](mailto:jean.pilniak@orange.fr)



EDITION 2019

## Les Mécènes



## Les partenaires





# Merci et bon ramassage !

